

RENCONTRE TECHNIQUE

« STRATÉGIE PATRIMONIALE »



OBJECTIFS

Les collectivités ont parfois des difficultés à visualiser l'ensemble de leur patrimoine, à fixer des priorités tout en les inscrivant dans leur budget. L'objectif de l'atelier est de permettre, à l'aide d'une carte de la commune, de placer des actions sur des bâtiments pour voir l'impact en termes de gaz à effet de serre et de coûts de travaux. À la fin, la commune doit atteindre son objectif de GES en 2030 fixé par le PCAET.

L'outil s'utilise comme une aide à la prise de décision.

DESRIPTIF

MATÉRIEL

- une carte de taille A0 de la commune
- des petites cartes représentant les bâtiments avec la consommation annuelle, les GES, la facture énergétique annuelle et un indice de confort d'usage
- des fiches actions format carte postale représentant les actions avec leurs coûts, l'impact sur la consommation et les GES
- des cubes de couleur (1 couleur/fiche action)
- un tableau du budget de la commune avec la part liée à l'investissement

DÉROULÉ

Après un rappel du patrimoine par l'animateur, les participants positionnent des actions, représentées par les cubes, sur des bâtiments. Chaque projet de travaux entraîne une évolution de la consommation et correspond à une dépense reportée dans le tableau du budget de la commune. L'objectif est d'atteindre le niveau d'émission de GES en 2030 fixé par le PCAET.



LA PÉPITE EN CHIFFRES

40 PARTICIPANTS

15 COMMUNES

RESSOURCES

- 15-20 jours pour les recherches d'information, la conception et les tests de l'outil, l'animation de l'atelier
- 100€ de budget pour le matériel et les impressions

Ce type d'atelier participatif est à renouveler sans modération dans les conseils, car il est, à mes yeux, un excellent moyen (simple et ludique) d'intéresser (voire même d'initier) les élus d'une commune. Cette approche atypique permet, à l'issue de l'exercice :

- d'avoir une vision précise et globale du patrimoine communal (fiche détaillée par structure) ;
- de connaître l'état général et l'utilisation qui est faite de chacun des bâtiments pointé afin de pouvoir se projeter à Moyen ou Long terme sur leur devenir (conservation en l'état ou rénovation et/ou ré-affectation...);
- de saisir la valeur ajoutée de l'exercice, à savoir : pouvoir prioriser de façon cohérente et claire les investissements communaux (PPI), en étant en totale adéquation avec les contraintes/enjeux budgétaires, environnementaux (intégration de la transition énergétique) et bien sûr politiques.

Nathalie BEAUVY, Maire de Saint-Alban

CONTACT

Kévin FEVRE
kevin.fevre@alec-saint-brieuc.org

en partenariat avec Partenaires financeurs de la mission CEP (Intercommunalités, Syndicat d'énergie, Région Bretagne et ADEME et potentiellement les gestionnaires de réseau.